

LOI DE FINANCES

16 février 2021 – Visioconférence

Arielle NOWAK

Public :

Experts-comptables, collaborateurs.

Prérequis :

- Connaître les principes généraux applicables en matière de TVA et de fiscalité des entreprises (calcul du résultat fiscal....)
- Avoir déjà complété une déclaration de revenus, même simple

Objectifs de la formation :

- Connaître les nouveaux textes et jurisprudences publiés
- Faire le point sur les réformes annoncées dans le projet de loi de finances pour informer les clients et anticiper certaines stratégies
- Acquérir certains réflexes pour une approche des dossiers par les risques, notamment le risque fiscal

Programme :

Au début de la formation, la Loi de Finances est remise dans son contexte économique et politique afin d'identifier les enjeux des mesures mises en oeuvre par les pouvoirs publics.

1/ Fiscalité des particuliers

- Impôt sur le revenu : généralités
- Les revenus de capitaux mobiliers et opérations sur titres
- Les plus-values immobilières
- Les réductions et crédits d'impôt : maprimerenov', CITE, Pinel....

2/ Fiscalité des entreprises

- BIC / BNC / IS
- Crédits et réductions d'impôts des entreprises (CI loyer....)
- TVA (« groupe TVA », commerce électronique....)

3/ Mesures diverses

- Impôts locaux
- Divers (fiscalité de l'automobile, droits d'enregistrement....)

Moyens pédagogiques :

L'intervenant est expert-comptable.

Un support de formation est envoyé par mail avant le jour de la formation.

Modalités de suivi de la formation :

Formation en visioconférence

Différentes questions seront posées aux stagiaires durant l'intervention, ce qui permettra de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action.

Chaque participant recevra au début de la formation un mail de Edusign avec lien lui permettant de signer la feuille d'émargements à distance.

Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire.

Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

Modalités d'organisation

Durée de la formation : 4 heures

Date : 16/02/2021

Lieu : Visioconférence

Horaire : 14h à 18h